

## Jomon Actions Européennes IC (EUR)

FR001400MUY2

REPORTING MENSUEL AU 31/12/2024

### ■ PRINCIPE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice MSCI EMU Large Cap Net Return (dividendes réinvestis) sur une durée de placement minimum recommandée de 5 ans, en s'exposant sur les marchés d'actions européens.

Dans le cadre de l'optimisation de ses revenus, le FCP sera investi en direct ou via des OPC (limités à 10% de l'actif net) entre 75% et 100% en actions de pays de l'Union Européenne, ainsi que la Norvège et l'Islande ; entre 0% et 25% en actions de pays hors Union Européenne ; entre 0% et 25% en produits de taux. Par l'intermédiaire des produits dérivés, l'exposition au marché actions peut être ramenée à 60%.

La stratégie d'investissement du FCP repose sur une gestion active alliant analyse financière et extra-financière (prise en compte des critères environnementaux, sociaux ou de gouvernance bien que le FCP ne soit pas labellisé ISR).

La stratégie repose sur la sélection active de valeurs (gestion « stock picking ») qui intègre des secteurs d'activités qui jouissent des perspectives les plus opportunes de développement. L'investissement en produits de taux pourra être proche de 25% pour permettre de diminuer le risque actions si le contexte économique, monétaire et financier le justifie.

### ■ INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (depuis le 15/03/2024)

100% MSCI EMU LARGE CAP NET TR EUR

L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

### ■ PROFIL DE RISQUE

Risque plus faible

Risque plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

Horizon d'investissement recommandé > 5 ans

### ■ PRINCIPAUX RISQUES

- **Risque de perte en capital**
- Risque de contrepartie
- Risque de crédit
- Risque de change
- Risque des marchés émergents
- Risque actions
- Risque de taux
- Gestion des garanties financières (collateral)

Le Fonds est soumis à des risques de durabilité.

### ■ GÉRANT PRINCIPAL

Joris VIENNET

### ■ ACTIF NET ET VALORISATION

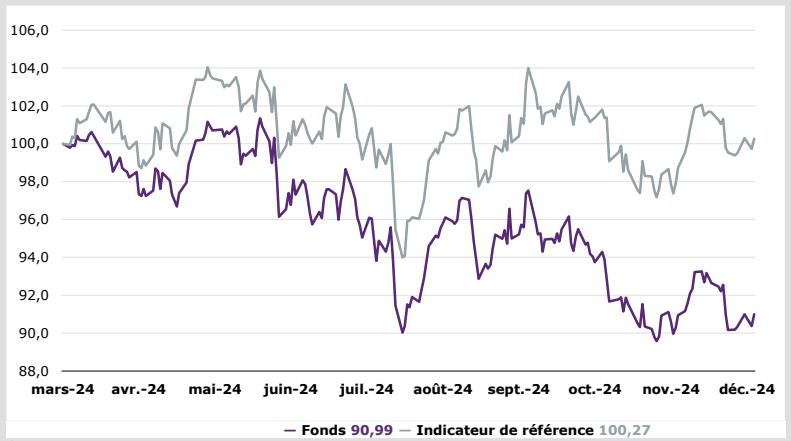
**Actif net du fonds (EUR)** **12 121 572**  
Valeur liquidative de la part (EUR) 45 496,09

### ■ PERFORMANCES NETTES DE FRAIS DE GESTION (%)

	1 mois	3 mois	Depuis le 15/03/24
Fonds	0,05	-5,09	-9,01
Indicateur de référence	1,55	-2,37	0,27
Écart de performance	-1,50	-2,72	-9,27

Source : NIMI

### ■ ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE (BASE 100 AU 15/03/2024)



Source : NIMI

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

### ■ PERFORMANCES ANNUELLES NETTES DE FRAIS DE GESTION (%)

Une année calendaire est nécessaire pour afficher les performances annuelles nettes de frais de gestion.

Source : NIMI

### ■ ALLOCATION D'ACTIFS

	Fonds
Actions	97,8
Liquidités	2,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

Source : NIMI / VEGA IM, en % de l'actif net

## Jomon Actions Européennes IC (EUR)

FR001400MUY2

REPORTING MENSUEL AU 31/12/2024

### ■ PRINCIPALES LIGNES

Libellé	Fonds
ASML HOLDING NA EUR	5,1
SCHNEIDER FP EUR	5,0
LVMH MOET FP EUR	4,7
NOVO DC DKK	3,5
ESSILORLUXOTTICA FP	3,3
FERRARI NV IM EUR	2,7
SAFRAN SA FP EUR	2,6
AIR LIQUIDE FP EUR	2,5
SPIE SA FP EUR	2,5
MICHELIN FP EUR	2,5
<b>Total</b>	<b>34,4</b>
<b>Nombre total de titres</b>	<b>48</b>

Source : NIMI / VEGA IM, en % de l'actif net

### ■ PRINCIPAUX ÉCARTS DE PONDÉRATION

Surpondération	%
NOVO DC DKK	3,6
SPIE SA FP EUR	2,6
BIOMERIEUX FP EUR	2,5
PUBLICIS FP EUR	2,5
MICHELIN FP EUR	2,0
Sous-pondération	%
SAP SE GY EUR	-5,8
SIEMENS AG	-3,4
TOTALENERGIES FP EUR	-2,7
SANOFI FP EUR	-2,5
MUENCHENER GY EUR	-1,5

Source : NIMI / VEGA IM, en % de la poche

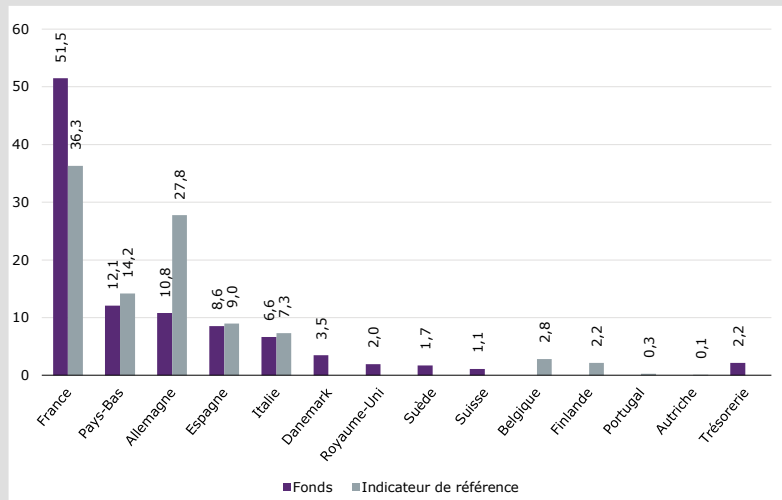
### ■ RÉPARTITION PAR DEVISE

	Fonds
Euro	91,7
Couronne Danoise	3,5
Livre Sterling	2,0
Couronne Suédoise	1,7
Franc Suisse	1,1

Source : NIMI / VEGA IM, en % de l'actif net, opérations de change à terme incluses

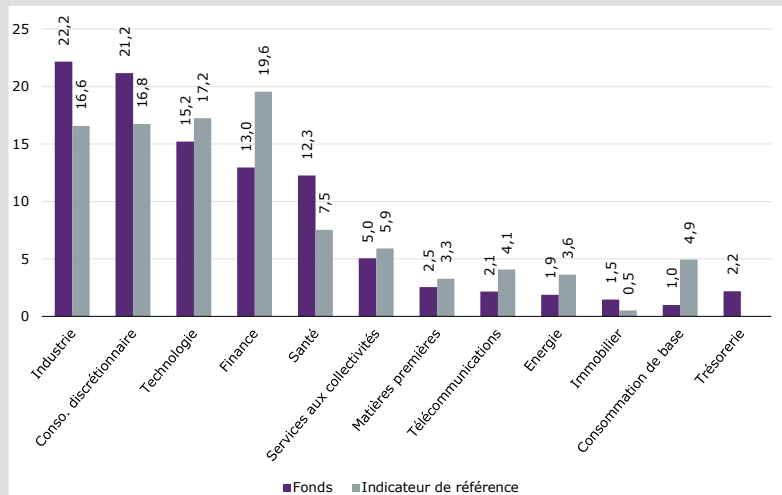
Dans ce reporting la répartition par notation des fonds est basée uniquement sur la nomenclature S&P et n'intègre pas la notation interne de VEGA IM.

### ■ RÉPARTITION PAR PAYS



Source : NIMI / VEGA IM, Le pays présenté est le pays de l'indice MSCI, qui peut être différent du pays de domicile, pour certains émetteurs, en % de l'actif net

### ■ RÉPARTITION SECTORIELLE



Source : NIMI / VEGA IM, Nomenclature ICB, en % de l'actif net  
La nomenclature ICB « Industry Classification Benchmark » a été lancée en janvier 2005 par FTSE Group et Dow Jones Indexes pour l'ensemble des sociétés cotées sur les marchés d'Euronext Amsterdam, Brussels, Lisbonne et Paris. Cette nomenclature sectorielle couvre dans le monde 40 000 sociétés et 45 000 titres. Elle permet aux investisseurs d'identifier les valeurs selon la hiérarchie ICB décomposée en 10 industries, 18 super secteurs, 39 secteurs et 104 sous-secteurs.

## Jomon Actions Européennes IC (EUR)

FR001400MUY2

REPORTING MENSUEL AU 31/12/2024

## ■ COMMENTAIRE DE GESTION MENSUEL

Si les indices actions ont d'abord poursuivi sur la lancée positive de l'élection de D. Trump début décembre, la tendance s'est inversée en milieu de mois à la suite de la réunion de politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed), qui a affiché un ton moins accommodant qu'anticipé. Les rendements obligataires se sont inscrits en hausse continue avec un taux à 10 ans US évoluant autour de 4,60% en fin de période.

La réunion de la Fed a donc douché les attentes des investisseurs le 18 décembre. Malgré une baisse de taux largement anticipée de 25 points de base (pb), les dot plots ont souligné un fort ralentissement du processus d'assouplissement monétaire, divisant par deux le nombre de réductions de taux pour 2025 (deux baisses de 25pb désormais attendues). L'institution monétaire a indiqué « se rapprocher fortement » de la fin de son cycle de baisse dans un contexte de résurgence inflationniste (rebond de l'indice CPI à +2,7% en novembre). La BCE a également répondu aux attentes par une baisse de taux de 25pb alors que la zone euro est toujours marquée par l'instabilité politique. En Allemagne, Olaf Scholz a perdu le vote de confiance, provoquant la dissolution du Bundestag, et des élections anticipées en février. Moody's a par ailleurs procédé à la dégradation de la note souveraine de la France, puis de 7 banques françaises, alertant sur la « fragmentation politique » du pays, peu propice au rétablissement rapide des finances publiques. Le PMI composite de la zone s'est légèrement redressé mais demeure en zone de contraction, pénalisé par la faiblesse des statistiques manufacturières allemandes et françaises.

Dans ce contexte, les grands indices boursiers ont suivi des tendances contrastées de part et d'autre de l'Atlantique. Le MSCI World (en €) a clôturé sur un recul limité de -0,6%, de même que le S&P 500 (-0,4%) ou encore le Stoxx 600 (-0,5%). A l'inverse, l'indice CAC 40 a terminé en territoire positif (+2,1%), récupérant ainsi une partie des pertes enregistrées dans le prolongement de la dissolution. Enfin, le Nasdaq a continué de progresser malgré la tension sur les rendements.

Au cours du mois de décembre, l'incertitude politique en France et le risque d'écartement du spread OAT-Bund en 2025 nous ont conduits à réduire nos positions sur les valeurs françaises au profit d'acteurs européens. Nous avons donc profité du léger rebond sur l'indice français pour alléger nos investissements sur Axa et BNP et privilégier Allianz et Banco Santander. Nous avons également vendu notre position sur STMicroelectronics pour favoriser Infineon et renforcer ASML. Les lignes sur les groupes Seb, Sanofi et Vinci elles aussi été soldées en totalité. La seule valeur française à avoir été renforcée durant le mois est Bureau Veritas, dont nous apprécions particulièrement la visibilité et la récurrence de la croissance.

Nous avons par ailleurs poursuivi l'intégration de nouvelles valeurs susceptibles de bénéficier de la mise en place du programme de Donald Trump, en particulier au travers de la robustesse de la consommation des ménages et de la baisse de la fiscalité sur les entreprises. Outre le renforcement de Deutsche Telekom, nous avons intégré le distributeur alimentaire Ahold Delhaize, qui bénéficie de positions de leader sur tous ses marchés avec une exposition majoritaire au marché US, pour environ 2/3 de son activité, et d'une valorisation relative au marché parmi les plus faibles historiquement. Nous avons également initié une ligne sur le leader mondial des câbles électriques Prysmian, un acteur incontournable sur tous les segments dont la haute tension en forte croissance et majoritairement exposé aux thèmes de l'électrification et de la transition énergétique. Fort de ses acquisitions récentes, le groupe a largement accru son exposition aux US et envisage même une double cotation outre atlantique.

## Jomon Actions Européennes IC (EUR)

FR001400MUY2

REPORTING MENSUEL AU 31/12/2024

### ■ GLOSSAIRE

<b>Alpha</b>	Surperformance d'un fonds par rapport à son indice de référence, exprimée en pourcentage. C'est un indicateur de la capacité du gérant à créer de la valeur, hors effet de marché. Ainsi, plus l'alpha est élevé, meilleures sont les performances du fonds par rapport à celles de son indice de référence.
<b>Bêta</b>	Mesure la sensibilité d'un fonds aux mouvements de marché (représenté par son indice de référence). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds amplifie les évolutions de son marché de référence à la hausse comme à la baisse. Au contraire, un bêta inférieur à 1 signifie que le fonds a plutôt tendance à moins réagir que son marché de référence.
<b>Exposition du hors bilan en pourcentage de l'actif net</b>	L'exposition globale d'un fonds intègre la somme des positions physiques et des positions hors bilan. Par opposition aux positions dites « physiques » (qui apparaissent comptablement dans l'inventaire du portefeuille), le Hors-bilan regroupe les positions prises sur les instruments financiers à terme comme les produits dérivés. Exemples de produits dérivés : contrats à terme, swaps, contrats d'options. Une limite maximale d'exposition Hors bilan est définie dans le prospectus.
<b>Ratio de Sharpe</b>	Indicateur de la surperformance d'un produit par rapport à un taux sans risque (performance de l'Eonia capitalisé annualisée sur la période), compte tenu du risque pris (volatilité du produit). Plus il est élevé, meilleur est le fonds. Le taux sans risque utilisé est l'Eonia capitalisé actualisé sur la période.
<b>Ratio d'information</b>	Indicateur de la surperformance dégagée par le gérant (par rapport à son indice de référence), compte tenu du risque supplémentaire pris par le gérant par rapport à ce même indice (tracking error du fonds). Plus il est élevé, meilleur est le fonds.
<b>Volatilité</b>	Amplitude de variation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice sur une période donnée. Une volatilité élevée signifie que le cours du titre varie de façon importante, et donc que le risque associé à la valeur est grand.
<b>Risque de durabilité</b>	Ce Fonds est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Si le processus d'investissement du portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique d'intégration du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.

### ■ CARACTÉRISTIQUES

<b>Code ISIN :</b>	FR001400MUY2
<b>Société de gestion :</b>	VEGA INVESTMENT MANAGERS
<b>Forme juridique :</b>	Fonds Commun de Placement
<b>Classification AMF :</b>	-
<b>Devise :</b>	EUR
<b>Fréquence de valorisation :</b>	Quotidienne
<b>Affectation des résultats :</b>	Parts de capitalisation
<b>Date de création :</b>	15/03/2024
<b>Éligible au PEA :</b>	Oui
<b>Classification SFDR :</b>	Art.8

<b>Dépositaire :</b>	CACEIS BANK
<b>Centralisateur :</b>	CACEIS BANK
<b>Heure de centralisation :</b>	12:00
<b>Cours de valorisation :</b>	Clôture
<b>Ordre effectué à :</b>	Cours inconnu
<b>Droits d'entrée (max.) :</b>	3,00%
<b>Droits de sortie (max.) :</b>	0,00%
<b>Commission de surperformance :</b>	20,00%*
<b>Frais de gestion (max.) :</b>	0,80%

\* 20% TTC de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence.

Toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence sera compensée sur un cycle de 5 ans maximum avant que des commissions de surperformance ne deviennent éligibles. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'une commission de surperformance pourra être prélevée même en cas de performance négative du fonds, dès lors que sa performance est supérieure à celle de son indice de référence.

### ■ AVERTISSEMENTS

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de VEGA INVESTMENT MANAGERS. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par VEGA IM à partir de sources qu'elle estime fiables. Néanmoins, VEGA IM ne saurait garantir la parfaite fiabilité, exhaustivité et exactitude des informations provenant notamment de sources extérieures et figurant dans ce document. VEGA IM se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. VEGA IM ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les informations relatives à l'OPC ne se substituent pas à celles mentionnées dans la documentation légale de l'OPC tel que le prospectus et le Document d'Informations Clé (DIC) disponibles sur le site internet : [www.vega-im.com](http://www.vega-im.com). Concernant la rubrique « profil de risque » de ce reporting, l'Indicateur Synthétique de Risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). Certains risques relatifs à la gestion de cet OPC peuvent ne pas être pris en compte dans cet indicateur. Ils sont précisés dans le DIC. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les politiques générales en matière de gestion des conflits d'intérêt, sélection des contreparties et d'exécution des ordres sont disponibles sur le site internet : [http://www.vega-im.com/fr\[1\]FR/A-propos-de-VEGA-Investment-Managers/Informations-reglementaires](http://www.vega-im.com/fr[1]FR/A-propos-de-VEGA-Investment-Managers/Informations-reglementaires). Le présent document ne peut pas être utilisé, reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers sans le consentement préalable et écrit de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

### ■ MENTIONS LÉGALES

VEGA INVESTMENT MANAGERS

115, rue Montmartre, CS 21818 75080 Paris Cedex 02 - Tél. : +33 (0) 1 58 19 61 00 - Fax : +33 (0) 1 58 19 61 99 - [www.vega-im.com](http://www.vega-im.com)

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 1 957 688,25 euros - 353 690 514 RCS Paris - Bénéficiaire de l'identifiant unique REP papiers de Natixis Wealth Management n° FR329789\_03PTTW délivré par l'ADEME, représentée par Monsieur Marc Riez, agissant en qualité de Directeur Général, dûment habilité aux fins des présentes. - TVA : FR 00 353 690 514

Société de gestion de portefeuille, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP 04000045 - Siège social : 115, rue Montmartre 75002 PARIS

